

POSTE DE CHARGÉ/E DE COURS ET D'INNOVATION PEDAGOGIQUE (CCIP) EN ÉCONOMIE

Référence de cette annonce (à indiquer dans toute correspondance) : 2024-CCIP

École d'Économie et de Sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE,
Université Toulouse Capitole
Une école dans l'université, au confluent de la recherche et de la décision économique.

Toulouse School of Economics (TSE) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, classé parmi les 10 premiers centres de recherche en économie dans le monde, fort d'une équipe de plus de 150 chercheurs ou enseignants-chercheurs et d'une école doctorale d'environ 100 doctorants.

TSE délivre des formations de licence, master et doctorat. Les deux premières années de licence sont conçues comme des années préparatoires, à l'issue desquelles les étudiants sont sélectionnés pour compléter le cursus École (L3, M1, M2). Sa pédagogie par la recherche s'articule avec une préparation active à l'intégration sur le marché du travail. Son ouverture internationale et sa large offre d'enseignements en langue anglaise lui permettent d'accueillir plus de 45% d'étudiants étrangers dans son cycle master.

TSE a mis en place des programmes pluridisciplinaires et un ensemble de dispositifs pédagogiques innovants autorisant une meilleure interaction étudiants-enseignants et de meilleures conditions d'apprentissage. Ceci a été rendu possible par l'obtention d'un label IDEFI (2011) puis d'un label EUR (2018) lui permettant de procéder à des recrutements de chargé(e)s de cours et d'innovation pédagogique (CCIP par la suite), qui sont des enseignant(e)s dédié(e)s principalement à l'enseignement et l'innovation pédagogique. Ces personnes jouent un rôle majeur dans la vie de l'École.

La mission principale des CCIP concerne l'enseignement et la pédagogie. Ils bénéficient néanmoins d'un environnement intellectuel exceptionnel, qui leur permet d'actualiser le contenu de leurs cours et leurs connaissances des questions et débats académiques.

1) Missions principales

La mission principale du CCIP porte sur l'enseignement, les projets pédagogiques innovants et la gestion de la relation aux étudiants. Ceci se décline en cinq missions principales :

- Enseigner l'économie ou l'économétrie, en français ou en anglais, en licence ou en master et assurer toute charge afférente à l'activité d'enseignement (correction, surveillance,...) ;
- Piloter un projet pédagogique innovant et participer à au moins un autre ; par exemple : monter des apprentissages par problèmes, organiser des cours mixant travail sur internet de l'étudiant et enseignement présentiel ;
- Assurer un encadrement et un soutien, collectifs ou individuels, des étudiants en réponse à leurs demandes et à leurs travaux liés aux enseignements (cas pratiques, projets économiques ou économétriques par exemple) ou aux stages ;
- Organiser certains programmes d'enseignement et coordonner les équipes enseignantes associées ;
- Assurer des activités d'administration de la pédagogie sous la responsabilité du responsable pédagogique d'un parcours ou d'une année de licence ou de master.

La charge de cours sur une année académique est de 384 heures équivalent TD (soit 256 heures équivalent cours magistral) ; elle est usuellement modulée à la baisse en réservant l'équivalent de 84 heures TD (environ 350h de travail) aux développements d'innovations pédagogiques, de responsabilités administrative (programme, accompagnement d'étudiants) ou de projets.

2) Statut

Le contrat est un CDD de deux années académiques, renouvelable une fois pour deux années académiques, puis éventuellement transformable en CDI de la fonction publique.

Les décisions de recrutement, de renouvellement du CDD ou de passage en CDI sont prises par le directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE, après avis du comité de recrutement du département d'économie de TSE. Ce comité fonde son évaluation sur les rapports d'activité du CCIP et sur les évaluations données par le Doyen de la formation, après consultation de toutes les parties concernées (enseignants, étudiants, administration) ; le comité peut demander à rencontrer le candidat ou le titulaire du poste autant de fois que nécessaire.

Le salaire proposé est fonction de l'expérience, et harmonisé avec la grille des maîtres de conférences.

3) Compétences et prérequis

Le CCIP doit :

- Être titulaire d'un doctorat en économie d'une université française ou étrangère,
- Être capable d'enseigner aisément en anglais et en français, et savoir parler parfaitement le français,
- Faire preuve de capacités pédagogiques excellentes dans ses enseignements et dans la réponse aux demandes des étudiants,
- Avoir un vif intérêt et si possible une expérience dans le domaine des innovations pédagogiques touchant à l'enseignement de l'économie,
- Faire montre de capacités avérées d'organisation et de communication.

Être force de proposition en termes de contenu de cours, d'accompagnement des étudiants et d'administration de la pédagogie.

4) Modalités de recrutement

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **12 mai 2024 minuit**.

La prise de fonction interviendra au plus tard au 1^{er} septembre 2024.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation,
- Un CV présentant les activités de recherche et d'enseignement,
- Deux lettres de recommandation,
- (Optionnel) Toute autre réalisation jugée pertinente, notamment tout document/support permettant de mieux connaître l'activité d'enseignement.

Si le dossier est retenu, le(a) candidat(e) sera invité(e) à défendre sa candidature oralement devant un comité de recrutement, qui peut également lui demander de faire une leçon, en français et en anglais, en l'ayant informé(e) au préalable de la thématique.

Pour tout renseignement sur le poste, contacter :

David Alary

Doyen de la formation adjoint de TSE

david.alary@tse-fr.eu

Tel : 05 61 63 57 73

Le dossier de candidature est à envoyer par e-mail au secrétariat du doyen de la formation de l'École à l'adresse dean.office@tse-fr.eu avant le **12 mai minuit** en rappelant la référence 2024-CCIP. Un e-mail de confirmation de la réception du dossier sera systématiquement envoyé aux candidats.